

Le plurilinguisme en Eswatini: un rêve ou une réalité?

Karen FERREIRA-MEYERS

University of Eswatini – Institute of Distance Education, Eswatini ; chercheuse associée à la University of the Free State, Afrique du Sud

Introduction

Dans un petit pays (du point de vue de sa taille et du nombre d'habitants), l'apprentissage des langues en vue d'un plurilinguisme accru dans une région fortement multilingue devrait être, à mon avis, une chose importante et prioritaire. Le français est enseigné en tant que langue étrangère dans le Royaume d'Eswatini depuis plus de 35 ans. Diverses institutions s'occupent de cet enseignement. Il s'agit notamment d'universités, d'écoles primaires et secondaires, publiques et privées, d'une Alliance française et d'enseignements privés. L'isolement géographique par rapport aux pays francophones (les pays francophones les plus proches étant la République démocratique du Congo, Madagascar, Réunion (France)) s'accompagne aujourd'hui de la difficulté de "vendre" le français (dans la région, mais surtout au sein du Royaume). Ci-dessous, je fais un bilan des 35 ans d'enseignement/apprentissage du français en Eswatini, je parle des défis passés et présents en vue de proposer quelques pistes de réflexion par rapport à l'avenir du français, d'abord dans le royaume même, ensuite dans la région.

L'Eswatini : un petit pays

Le Royaume d'Eswatini est situé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, deux pays largement multilingues. L'Eswatini a deux langues officielles, l'anglais (introduite lors de la période du protectorat britannique) et le siSwati, langue bantoue autochtone. On peut dire que les Swazis sont au moins bilingues : ils parlent le siSwati à la maison (et depuis quelques années aussi à l'école, au moins dans les premières années de l'école primaire) et l'anglais dans diverses structures de la société (administration, système éducatif, commerce). La majorité de la population est swazie. Néanmoins, depuis quelques décennies (à partir des immigrants

mozambicains lors de la guerre civile au Mozambique surtout) il y a des flux réguliers de personnes venant d'autres pays de la région et du continent (Sud-Africains, Zimbabwéens, Congolais, etc.). Cela donne lieu au passage du bilinguisme généralisé au multilinguisme tâtonnant. En quoi la position du français est-elle utile dans cette configuration. En vue de répondre à cette question, nous proposons un bilan ¹.

Le français en Eswatini: des années 1980 aujourd'hui

Depuis plus de 35 ans, le royaume d'Eswatini est témoin du développement de l'enseignement en français et de l'évolution du statut du français dans le système éducatif. Parmi les langues étrangères enseignées (français, portugais, Afrikaans) dans les écoles primaires et secondaires, le français occupe une place importante. Une caractéristique notable du français au pays depuis ses débuts est sa popularité en tant que matière où les élèves excellent, ainsi que l'étendue de sa gloire et de la reconnaissance qu'il accorde à toute école qui l'offre. En Eswatini, la langue ne subit pas la même stigmatisation coloniale que dans d'autres pays africains. Le français est maintenant bien établi dans les institutions nationales. L'influence plus récente de la mondialisation sur les programmes, la pédagogie et les résultats d'apprentissage a accru le rôle et le prestige du français dans l'éducation. Le français est maintenant perçu - correctement ou non - comme la porte d'entrée de la citoyenneté mondiale, du progrès économique, du renforcement des capacités et de l'amélioration du statut social.

La tentative d'enseigner et d'apprendre le français dans le pays remonte aux années 1980, lorsque le ministère de l'éducation a introduit le français dans les programmes scolaires des écoles primaires et secondaires, d'abord dans les villes et plus tard dans les régions rurales. A peu près à cette époque l'Alliance française du Swaziland a été créée, ce qui a accéléré l'ouverture de cours de français dans diverses institutions. Plusieurs enseignants africains francophones ont alors été employés dans les écoles en tant que professeurs de langues étrangères. Au début des années 1990 l'Université du Swaziland a commencé à former des enseignants de français locaux mais la demande a toujours été plus grande que l'offre et donc le nombre d'enseignants étrangers n'a jamais vraiment baissé.

Le programme universitaire de formation de professeurs de français a cessé d'exister lorsque le département de français a été suspendu en 2010. Les raisons principales de cette suspension données à cette époque étaient liées au faible nombre d'étudiants. Entretemps, trois établissements, à savoir le William Pitcher College (WPC), le Le Ngwane Teacher Training College (NTC) et le Nazarene Teacher Training College, devenu l'Université Nazaréen de l'Afrique australe (SANU) (rapport du MOET, 2008: 14) ont ouvert des départements de français et ont ainsi assuré la continuité de la formation d'enseignants de français en Eswatini. En

outre, l'université de Limkokwing a été créée la même année : on y enseigne le français sur objectifs spécifiques dans la section Tourisme et Affaires/Commerce.

La résolution du gouvernement d'introduire le français au niveau tertiaire dans les différentes institutions prouve que le gouvernement valorise l'importance de la langue française dans la société swazie. Aujourd'hui, après trois décennies d'existence, le français est toujours enseigné à l'école swazie et c'est précisément cet enseignement primaire qui a assuré la survie et la pérennité du français en Eswatini (Cadre national du curriculum pour l'enseignement général au Swaziland, 2018: 290). Par ailleurs, diverses institutions du système éducatif sont reconnues localement pour leur rôle dans l'enseignement du français en Eswatini: l'Association des professeurs de français en Eswatini (ESWAFT), le Centre national des programmes scolaires (NCC : National Curriculum Centre) et le Conseil d'examen d'Eswatini (ECE : Exams Council of Eswatini).

Les institutions où l'on enseigne le français

Actuellement, le français est la langue étrangère dominante enseignée dans le système public primaire et secondaire. Les écoles primaires et secondaires jouent un rôle vital dans la diffusion du français. D'après le cadre curriculaire (2018) et la politique linguistique provisoire (2005) le français est offert dès la troisième année du primaire et reste facultatif.

Aujourd'hui, il existe dans le pays environ 50 écoles primaires et 21 écoles secondaires offrant le français dans les zones rurales et urbaines. Depuis que le choix de la langue étrangère est devenu libre dans le primaire et le secondaire (la politique linguistique provisoire 2005), le portugais et l'afrikaans déclinent face au français. Le tableau ci-dessous révèle qu'au cours de la dernière décennie, aucun étudiant n'a opté pour le portugais et l'afrikaans au niveau du primaire.

Tableau 1 : Candidats inscrits aux examens SPC de portugais et d'afrikaans (2009-2018)

Langue

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

Portugais

0

0

0

0

0

14

17

110

26

0

Afrikaans

0

9

0

0

0

3

0

0

0

0

(Source : <http://www.examsCouncil.org.sz/SPC%20Subject%20Statistics.htm> consulté le 05/04/2019)

Les établissements qui forment les enseignants et les universités jouent un rôle vital dans la diffusion du français. La motivation des étudiants est avant tout pratique, liée aux opportunités d'emploi et basée sur des considérations socio-économiques (rapport du MOET, 2008 : 14). À l'heure actuelle, le système scolaire existant a du mal à trouver suffisamment de professeurs du

FLE qualifiés. Pour satisfaire la demande, l'enseignement du français s'est mis en place en Eswatini au sein des institutions de formation des maîtres/enseignants (TTC : Teacher Training Colleges) sus-mentionnés en 2010. L'Université d'Afrique australe de Nazarée (SANU) a introduit la formation des futurs instituteurs à travers le diplôme d'études primaires « Primary Teacher's Diploma » (PTD). En outre, un intérêt pour le français est évident à Limkokwing, pour la première fois historiquement, cette université propose le français sur objectifs spécifiques. Cette diversification montre clairement une évolution à la nature de demande du français ou des besoins professionnels en Eswatini.

L'Alliance Française du Swaziland/de Mbabane

L'Alliance française du Swaziland créée en 1986 et devenue l'Alliance française de Mbabane en 2015 joue un rôle central dans la diffusion de la langue française et du multilinguisme/multiculturalisme dans le royaume. La mission de l'Alliance est d'enseigner la langue française, de promouvoir la culture française et francophone ainsi que de promouvoir la langue siSwati et la culture swazie. Les cours s'adressent à la fois aux adultes et aux enfants. En 30 ans, l'Alliance Française a formé près de 5 000 étudiants et a proposé des centaines d'activités culturelles en Eswatini (Times of Swaziland, novembre 2016).

La présence du français, à côté des diverses langues africaines (mozambicaines, sud-africaines mais aussi zimbabwéennes et congolaises, parmi d'autres), est un signe clair du multilinguisme de la société swazie. Néanmoins, le français connaît quelques défis, surtout au niveau de son enseignement.

Les défis auxquels est confronté l'enseignement du français incluent : les ressources humaines, la diversification et l'amélioration de la formation, l'inégalité dans l'accès à l'apprentissage des langues à l'école secondaire, la qualité de l'enseignement des langues. Dans les paragraphes suivants nous abordons ces défis tour à tour.

L'enseignement du français dans les écoles est plus fortement influencé par la disponibilité d'enseignants que d'une politique linguistique. À l'heure actuelle, on peut constater un déséquilibre, qui a toujours existé depuis l'introduction du français au système éducatif. En général, il y a très peu de professeurs de français avec un contrat à plein temps. Ce déséquilibre affecte négativement l'enseignement du FLE. Le système scolaire existant a du mal à trouver suffisamment de professeurs du FLE qualifiés. Le profil des enseignants est le suivant : ou bien ce sont des enseignants de français francophones mais n'ayant pas de

qualification professionnelle pour enseigner ; ou bien, des enseignants francophones, qualifiés pour enseigner d'autres matières mais pas le français (par exemple, les mathématiques) ; ou encore, des professeurs de français d'origine swazie insuffisamment qualifiés sur le plan linguistique mais qualifiés au niveau pédagogique, et une minorité de professeurs de français qualifiés. Les expatriés africains ont toujours une place prépondérante dans l'enseignement du FLE en Eswatini, ce qui révèle une lacune dans le système national (tout système éducatif national donne la priorité aux ressortissants du pays quand il s'agit de postes à pourvoir).

En ce qui concerne l'enseignement du français en Eswatini, on a inclus dans les programmes des institutions de formation des enseignants exclusivement la didactique du FLE (l'apprentissage du français se fait en même temps que l'acquisition des approches didactiques/pédagogiques). Il est nécessaire de faire une analyse des besoins pour diversifier l'offre linguistique aux autres facultés, par exemple, le français pour le tourisme, le français pour la traduction et l'interprétation, accès aux diplômes supérieurs de la faculté d'éducation pour le FLE. L'université d'Eswatini doit accélérer la réouverture du département des langues modernes (français) pour permettre aux étudiants des établissements de formation des enseignants d'obtenir un « degree », ce qui correspond à la licence dans l'ancien système français (aujourd'hui il s'agit d'un Bachelor). En outre, il est nécessaire d'établir un référentiel de compétences professionnelles pour assurer l'équilibre entre la théorie et la pratique dans la formation initiale et l'équilibre entre les attentes des stagiaires et ce que les institutions de formation veulent et sont capables d'offrir.

Le français est offert en première année du secondaire et reste facultatif. En effet, il est regrettable que, dans l'enseignement secondaire, les étudiants s'accrochent davantage à des matières scientifiques, commerciales ou techniques au détriment de la langue française. Cet obstacle à la classification de la langue française dans des domaines tels que le commerce et les sciences de la consommation expose le français à une concurrence déloyale et a donc contribué à la forte baisse des entrées du JC et de l'IGCSE. Ce défi est lié aux mauvaises décisions politiques. Dans la plupart des cas, les décideurs politiques ont généralement une vision à court terme sur la portée de l'enseignement et de l'apprentissage du français dans leurs politiques. En raison de cette politique à courte vue, l'enseignement du français a beaucoup souffert au pays. Une telle politique est très malsaine, les Français jugeant le français insuffisant pour les rendre économiquement indépendants. Autrement dit, les gens ne voient pas la possibilité de faire du français une carrière prometteuse en dehors de la profession d'enseignant, ce que beaucoup considèrent comme un travail qui pourrait être fait s'il n'y avait pas d'autre choix. Par conséquent, certains parents ne voient ni besoin ni raison d'autoriser leurs enfants à apprendre le français à l'école en sachant bien qu'ils ne pourraient pas continuer avec cette langue au niveau secondaire de leur éducation.

Conformément aux dispositions du règlement général des institutions de formation des

enseignants, le français n'est pas une condition préalable à l'admission normale au programme de formation, même si l'étudiant se spécialisera ultérieurement dans cette matière. Le niveau de compétence linguistique de la majorité des étudiants qui apprennent le français dans des établissements de formation d'enseignants swazis est une préoccupation majeure. Comme mentionné précédemment, la majorité des écoles secondaires du pays n'offrent pas encore le français. En conséquence, la majorité des étudiants dans les établissements de formation des enseignants commencent à apprendre le français au niveau tertiaire. Malheureusement, cela ne suffira jamais à compenser la perte de connaissances supposée être acquise au cours des 12 années d'enseignement primaire et secondaire.

La liste des défis est importante, certes, mais celle des opportunités est plus longue, ce qui assurera probablement la présence continue du français sur le territoire swazi. Certains facteurs sociétaux peuvent améliorer l'intégration du français dans le système éducatif de l'Eswatini : le développement socio-économique, les relations diplomatiques, la réforme scolaire actuelle dans les écoles, la réintroduction du français à l'University of Eswatini (UNESWA)

En Eswatini, il existe un intérêt pour le français, vu par les Swazis comme un atout pour trouver des solutions aux problèmes de développement. La valeur de la langue française est toujours prise en compte dans la vision 2022 du pays, qui se veut d'améliorer la qualité de vie de la société swazie. Dans le but de transformer l'économie d'Eswatini pour qu'elle soit axée sur les exportations, le Premier ministre et le gouvernement ont récemment reconnu les entreprises françaises établies dans le pays, parmi lesquelles il y a Total, Air Liquide (exerçant ses activités sous le nom de Swazi Gases). Il a en outre accueilli une délégation française dans le pays et a déclaré que le gouvernement cherchait des moyens d'ouvrir la voie à une croissance économique davantage tirée par le secteur privé. Selon lui, le secteur privé reste le catalyseur du développement et constitue le meilleur modèle engendré la croissance économique. Cela prouve que le français peut devenir l'une des langues privilégiées pour le commerce et ainsi aider à résoudre les problèmes de pauvreté dans le pays.

La tendance actuelle de la mondialisation est la principale raison pour laquelle les swazis devraient s'efforcer d'intégrer l'enseignement et l'apprentissage du français. Les relations entre les peuples, les nations et les organisations du monde deviennent inévitables, ce qui justifie un besoin énorme de connaître plus d'une langue étrangère ou internationale. Par conséquent, l'utilisation du français reste une clé forte dans des domaines tels que le commerce, le tourisme, les relations internationales entre gouvernements, la technologie, la science et les médias. En plus, le pays est membre des Nations Unies, la Communauté de développement d'Afrique australe, le Marché commun d'Afrique orientale et australe et l'Union africaine où le français est langue de travail et/ou langue officielle.

Grâce à l'Alliance française de Mbabane (AFM), les populations swazies ont l'opportunité de voir divers spectacles culturels (musique, arts, ...) francophones. Chaque année, l'AFM organise la Semaine de la Francophonie (fin mars) et la Fête de la musique (juin). On peut dire qu'après une assez longue période où le public swazi devait s'habituer à ces nouvelles formes culturelles, aujourd'hui les Swazis sont friands de l'offre culturelle et musicale en français.

L'année 2019 est marquée en Eswatini par une réforme scolaire visant à favoriser l'enseignement du français. Cette réforme apporte des changements liés aux objectifs d'enseignement/apprentissage, aux méthodologies d'enseignement, au curriculum, au contenu, etc. L'objectif principal de l'enseignement/apprentissage du français devient le développement de la compétence communicative des apprenants dans les situations réelles de la vie. La réforme apportera des changements liés également à la conception de manuels d'origine locale. Depuis plus de 35 ans d'enseignement du français, il n'y jamais eu de manuel swazi étudié en classe de FLE. Cela a des répercussions sur les apprenants dans leur assimilation, parmi lesquelles se trouve un manque de référent immédiat. À la suite de la réforme, les programmes de français seront délibérément repositionnés afin de promouvoir un sentiment d'appartenance au continent africain.

Les lacunes au niveau du secondaire, y compris la segmentation des matières commerciales avec les matières en langues étrangères, seront totalement éliminées. On espère que la réforme conduira également à la définition d'une politique linguistique explicite en Eswatini, qui n'est actuellement qu'une version préliminaire.

Le fait d'avoir une responsable pour le français au sein du Centre national des programmes d'études (NCC) montre la volonté du gouvernement de continuer à enseigner le français. Ce centre a la responsabilité de concevoir et d'élaborer le matériel pédagogique pour les niveaux primaire et secondaire.

Le département des langues modernes (français et portugais) ayant été suspendu en 2010 signifie qu'il est impossible pour les étudiants qui ont terminé leurs études au niveau du « diplôme » (dans les TTCs ou à SANU) de continuer afin d'obtenir un « degree » (un diplôme au niveau du Bachelor). S'ils veulent continuer leurs études ils doivent quitter le pays ou entamer des études à distance. Ces TTC sont affiliées à l'université, donc il est logique de rouvrir le département des langues modernes afin d'offrir aux jeunes diplômés un moyen de continuer leur formation.

Le gouvernement d'Eswatini a récemment réaffirmé sa volonté d'aider l'université à ressusciter le département des langues modernes, en particulier la section de français, de l'UNESWA. Ce sera une excellente occasion de diversifier les programmes proposés à tous les niveaux. Les possibilités de recherche seront améliorées, de même que les possibilités de carrière en français dans divers domaines tels que : la traduction et l'interprétation, l'enseignement (à tous les niveaux), le tourisme, le commerce, la diplomatie, la profession juridique, la fonction publique, le journalisme, etc.

Conclusions et recommandations

Dans la situation de mondialisation dans laquelle nous vivons aujourd'hui, il est utile de connaître plusieurs langues. Le fait que des organisations comme l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et d'autres instances mondiales estiment que d'ici 2070, l'Afrique accueillera plus de 80% des francophones est quelque chose qui doit aider les pays à planifier leurs programmes scolaires, les compétences qu'ils pensent être utiles aux futurs employés et employeurs.

Parmi les langues offertes aux citoyens swazis, par le biais du système scolaire, entre autres, le français est établi depuis les années 1980 et connaît une longue et stable progression. Le français s'enseigne aussi à distance grâce aux nouvelles technologies. Cela constitue un avantage, surtout lorsque les moyens financiers pour la réintroduction à l'université ou l'élargissement de l'offre au niveau supérieur manquent.

Il existe aussi, de plus en plus, des familles francophones qui s'établissent en Eswatini, pour diverses raisons (professionnelles, personnelles). Pour ces familles, le transfert du français est important ; il se fait de façon informelle au foyer mais doit être approfondi par des cours, ... Même s'il existe de nombreux défis à une plus grande utilisation de la langue en Eswatini, il y a aussi plusieurs opportunités non négligeables.

Une société multilingue est constituée d'individus plurilingues : en dehors d'un bilinguisme vécu (anglais-siSwati) l'apport de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères telles que le français, le portugais, mais aussi d'autres langues africaines telles que celles parlées au Mozambique, en Afrique du Sud, le swahili, etc. est essentiel.

Notes

1. Ce bilan est largement inspiré d'une communication faite à Dakar en juillet 2018, rédigée par K. Ferreira-Meyers et N. Dlamini-Zwane.

NOTES

[1.](#) Ce bilan est largement inspiré d'une communication faite à Dakar en juillet 2018, rédigée par K. Ferreira-Meyers et N. Dlamini-Zwane.

Bibliographie

Bartsova et Jukpor (1989) Proposal for the Establishment of French Department at UNESWA.

Daffe-Sakho D. (2018) Le recours à l'anglais et/ou au siswati par les apprenants et les enseignants dans la classe de FLE, dissertation de Master, Université de Nantes.

Ferreira-Meyers, K. "Learning French in Modern Universities: What will the future bring?", in Occasional Papers in Theology and Religion, Vol. 2, Number 4, 2007: Relevance of the Humanities in Boleswa Countries, Botswana: University of Botswana, ISSN 1818-3816, pp. 101-108.

Ferreira-Meyers, K., Horne, F. and Parfait, C. O., Plurilinguisme et contextualisation plurilingue, in Ranaivo, V. and Ferreira-Meyers, K. (eds.), Du multilinguisme au plurilinguisme: pistes méthodologiques pour l'enseignement/apprentissage du français, 2017, pp.11-26.

Ferreira-Meyers, K. and F. Horne, Multilingualism and the language curriculum in South Africa: contextualising French within the local language ecology, in Stellenbosch Papers in Linguistics, Vol. 51. 2017, p. 23-40.

Ministry of Education and Training (2011) Education Sector Policy. Mbabane.

Ministry of Education and Training (2018) Education Sector Policy. Mbabane.

Ministry of Education and Training (2008) National Report. Mbabane

Ministry of Education (2018) Swaziland National Curriculum Framework for General Education. Mbabane

Ministry of Education (2005) Teaching Language Policy for 10 year Basic Education Program and beyond. Mbabane.

UNESCO, World Data on Education, http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Swaziland.pdf, consulté le 03/05/2019

UNESCO (2003) Education Position Paper. Education in a Multilingual World. Paris.

Swaziland Governement (2010) Swaziland Governement millennium goals progress report.

Primary Teachers' Diploma (2012) French Syllabus. Teacher Training Institutions.

World Bank Working paper No 188, African Human Development Series: the Education system in Swaziland Training and Skills Development for Shared Growth and Competitiveness

Zwane, N. (2018) Le Diplôme d'études primaires au Swaziland en FLE: analyse et propositions, dissertation de Master, Université de Nantes.